



Procès-verbal de la 2^e assemblée générale des Mercredistes tenue le mercredi 29 novembre 2023 à 09h45 à la salle communale des Cullayes

Présidence : Jean-Michel Kern, président du groupe des Mercredistes

Présents : 80 membres

Excusés : Mmes Marie-Louise Bernet, Liliane Costaz, Françoise Dubas, Sandra Ducommun, Judy Horisberger, Suzanne Moret, Anne-Marie Roubaty, Josiane Renevey et M. Charly Gindroz

Ordre du jour :

1. Nomination du bureau d'assemblée
 2. Procès-verbal de la séance du 30 novembre 2022
 3. Rapport d'activité 2023
 4. Comptes 2022
 5. Budget 2024
 6. Election du comité
 7. Election des vérificateurs des comptes
 8. Ouverture d'un compte postal et signatures autorisées (art. 6 du règlement)
 9. Propositions individuelles
 10. Divers
-

Groupe des Mercredistes

Section des Diablerets

Club Alpin Suisse CAS

Club Alpino Svizzero

Schweizer Alpen-Club

Club Alpin Svizzer



Jean-Michel Kern, président, ouvre la séance de la deuxième assemblée des Mercredistes à 09h45.

Avant de poursuivre il prie les membres présents qui ne l'auraient pas encore fait de bien vouloir signer la liste de présence.

1. Nomination du bureau d'assemblée

Le président propose de nommer :

- Michel Fardel en qualité de secrétaire de l'assemblée
- Fred Lang, scrutateur
- François Gindroz, scrutateur
- Pierre Jobin, scrutateur
- Renzo Restori, scrutateur
- Lui-même comme président.

L'assemblée n'a pas d'objection à formuler.

2. Procès-verbal de la séance du 30 novembre 2022

Décision : Ce document est adopté à l'unanimité sans remarque.

3. Rapport d'activité 2023

Le Président signale que durant cette année 2023, la plupart des activités de notre groupe de seniors ont pu être réalisées.

Ainsi, le groupe a effectué 88 des 96 activités prévues, avec un total de 1282 participants (pour 1611 journées), soit le 90 % du programme.

Elles se répartissent comme suit :

Randos raquettes	10	112
Randos ski	3	26
Rando ski de fond	0	0
Camps de ski	1	20
Randos pédestres	68	976
Sortie vélo	1	11
Camps pédestres	5	57
Assemblée	1	80

Groupe des Mercredistes

Section des Diablerets

Club Alpin Suisse CAS

Club Alpino Svizzero

Schweizer Alpen-Club

Club Alpin Svizzer



Le camp d'hiver s'est déroulé à Bever (GR). Les 5 camps d'été nous ont fait randonner dans les alentours du San Bernardino (GR), du Wildhorn (BE), du refuge de Prarayer (Italie), du Simplon (VS), d'Evolène (VS).

A fin 2023, les Mercredistes comptent 226 membres (-1) soit 139 femmes (+7) et 87 hommes (-8), pour 15 arrivées et 16 départs.

Enfin, votre comité était constitué, dans l'ordre d'ancienneté, de :

William Baehler, Luc Anex, Michel Fardel, Claudine Balsiger, Pierre Curchod, Josée Martin et ... Jean-Michel Kern.

4. Comptes 2022

Le président ouvre la discussion, celle-ci n'est pas demandée.

Le rapport des vérificateurs ayant été remis préalablement à tous les membres sa lecture n'est pas demandée.

Renzo Restori donne toutefois connaissance d'une série de remarques qui ne font pas partie du mandat des vérificateurs :

- Difficulté de connaître le nombre exact de participants payants à une course ;
- Difficulté de savoir qui verse de l'argent.

Claudine Balsiger précise que les choses se sont beaucoup améliorées suite à l'introduction du QR-code.

- L'inscription des randos à ski dans gototop et le programme des Mercredistes créent une ambiguïté concernant l'encaissement des 2.-. Il précise que pour 1/7 des courses les chefs de course versent l'intégralité des 2.- à la caisse d'où un déficit plus léger que prévu.

Claudine Balsiger signale qu'en 2022 sur 90 courses 40 n'ont rien rapporté car l'effectif du groupe était égal ou inférieur à 12 participants.

Décision : Au vote les comptes sont approuvés à l'unanimité, sans opposition ni abstention.

En réponse aux remarques annexes des vérificateurs des comptes Jean-Michel Kern rappelle que des randonnées à skis à sont organisées depuis 8 ans.

Groupe des Mercredistes

Section des Diablerets

Club Alpin Suisse CAS

Club Alpino Svizzero

Schweizer Alpen-Club

Club Alpin Svizzer



Conformément au règlement du comité central du CAS, elles peuvent être conduites par nos membres pour autant qu'elles soient de catégorie F (facile).

Or, assez rapidement, des participants ont demandé s'il était possible d'avoir des courses « plus engagées », PD ou PD+ dans notre programme. Nous avons donc sollicité l'aide de la commission d'alpinisme de la section.

Cette aide nous a été fournie par quelques chefs de courses de la section, qui ont reçu une formation ad hoc de l'association centrale. Ils ont alors proposé des courses le mercredi, au contraire du samedi ou dimanche, et à portée de nos seniors.

Mais ces CDC, qui doivent 3 courses par année à la section, ne voyaient pas les courses « Mercredistes » comptabilisées, ce qui était injuste.

La solution consista dès 2019 à utiliser Go2Top et à signaler ces courses dans le programme des mercredistes, mais sans la contrainte des 2 francs, qui resteraient de toute manière à disposition du CDC, puisqu'il s'agit de courses d'au plus 12 personnes.

En résumé, il s'agit de courses de la section, à destination des mercredistes, mais non exclusivement. Elles sont signalées dans notre programme afin de soutenir les chefs de courses qui font un geste en faveur des mercredistes.

5. Budget 2024

Claudine Balsiger commente brièvement le budget en relevant que suite à la décision prise par l'assemblée générale 2022 une demande d'augmentation du subside (de 1'000.- à 3'000.-) a été soumise à la section. Celle-ci a été approuvée par l'AG du 22 novembre dernier.

Concernant la contribution des participants Jean Micol demande pourquoi il y a une différence entre les chiffres du budget 2023 et 2024 (2'800.- et 2'000.-).

Le président précise que le comité a estimé qu'il fallait, par prudence, abaisser les recettes par rapport à 2023.

Décision : Au vote le budget 2024 est approuvé à l'unanimité, sans opposition ni abstention.



6. Election du comité

Le président informe que les personnes suivantes acceptent un nouveau mandat. Il s'agit de Pierre Curchod, Josée Martin, Claudine Balsiger, Michel Fardel et Willy Baehler. Jean-Michel Kern et Luc Anex ont terminé leur mandat et se retirent.

Il demande s'il y a d'autres candidats.

Décision : le comité proposé est élu par applaudissements.

La répartition des tâches est la suivante :

Pierre Curchod président

Josée Martin vice-présidente et responsable du programme des courses

Michel Fardel : secrétaire

Claudine Balsiger : trésorière

Willy Baehler : responsable du fichier des membres, des statistiques et photos

Pierre Curchod remercie Jean-Michel Kern et Luc Anex pour leur engagement tout au long des années passées au comité et leur remet un petit cadeau.

Les récipiendaires remercient l'assemblée pour le cadeau.

7. Election des vérificateurs des comptes

Le président informe que les actuels vérificateurs acceptent une réélection. Il s'agit de Renzo Restori, Marie-Louise Jeandrevin et Martine Daetwyler. Renzo Restori devient suppléant la tâche de rapporteur étant prise par Mmes Jeandrevin et Daetwyler.

Décision : les vérificateurs sont confirmés par applaudissements.

8. Ouverture d'un compte postal et signatures autorisées (art 6 règlement)

Suite à la demande formulée par l'assemblée en 2022 les démarches ont été entreprises pour ouvrir un compte postal. Celui-ci est aujourd'hui ouvert et celui auprès du Crédit suisse sera annulé.

Claudine Balsiger se déclare heureuse de cette nouvelle organisation, car jusqu'à aujourd'hui l'argent était sur un compte à son nom, ce qui ne sera plus le cas à l'avenir.

La discussion porte ensuite sur la nécessité de mentionner ou non les fonctions des signataires dans le règlement du groupe des mercredistes. Cette proposition est finalement abandonnée, la Poste ne demandant pas ces précisions.



Le président soumet à l'approbation de l'assemblée le texte suivant :

L'assemblée, en application de l'article 6 du règlement du groupe des Mercredistes, décide :

- *de ratifier la décision du comité d'ouvrir un compte auprès de POSTFINANCE sous le numéro IBAN CH21 0900 0000 1616 4813 4 et sous l'appellation « Les Mercredistes »;*
-
- *d'accorder la signature individuelle sur ce compte à*
 - *Pierre Curchod, président,*
 - *Michel Fardel, secrétaire,*
 - *Claudine Balsiger, trésorière.*

Décision : Au vote le texte précité est accepté à une large majorité avec deux abstentions et aucune opposition.

9. Propositions individuelles

Jean-Michel Kern rappelle que les membres de l'assemblée ont pu lire les 8 propositions individuelles que le comité a reçues.

Certaines vont être acceptées, d'autres non.

Quoiqu'il en soit, il remercie leurs auteurs, qui prouvent que l'assemblée est un lieu d'échanges et de participation.

Il précise qu'une proposition individuelle acceptée oblige le comité à l'exécuter. Ce fut par exemple le cas l'année passée avec la demande d'augmentation du subside de la section ou celle d'ouvrir un compte ailleurs qu'au Crédit suisse.

Cela étant, il rappelle que conformément à l'article 3 du règlement de notre groupe, il faut que plus de 50 % des membres présents de l'assemblée votent pour la proposition pour qu'elle soit acceptée.

De Anne-Dominique Spertini

1. Je propose d'ouvrir un agenda google accessible aux chef.fes de course sur lequel les chef.fes de course pourraient inscrire leurs projets pour l'année suivante.

En préambule l'intéressée nuance sa proposition en précisant qu'elle ne concerne que les camps et non toutes les courses. Il s'agit pour elle de connaître les dates des camps afin qu'elle ne fixe par ses propres courses aux mêmes dates.



Il ressort de la discussion que l'on peut demander ces dates soit à l'organisateur soit à la responsable du programme des courses.

Le président informe que le comité ne désire pas entrer en matière sur une information permanente concernant les camps et refuse donc ladite proposition.

Luc Anex estime que la publication anticipée des dates des camps fera que les inscriptions seront complètes une année à l'avance.

Décision : Au vote cette proposition n'obtient pas la majorité qualifiée, elle est donc refusée.

De Silvio Guindani

2. Une semaine ou deux avant l'envoi du programme, il faudrait contacter tout le monde pour communiquer la date et l'heure de son envoi, afin que les gens soient avertis à temps.

Cette proposition vise à mettre tout le monde sur un pied d'égalité pour s'inscrire.

La discussion porte sur la manière d'enregistrer les inscriptions (tirage au sort, si déjà venu passe son tour, si fréquente beaucoup les courses n'est pas retenu).

Finalement c'est le chef de course qui est responsable et qui décide.

Une solution consisterait à fixer une date à partir de laquelle les inscriptions seraient prises en considération. L'idéal serait d'augmenter le nombre de camps.

Décision : Au vote cette proposition n'obtient pas la majorité qualifiée, elle est donc refusée.

P. Jobin formule le vœu qu'il soit pris acte qu'à l'avenir ce sont les chefs de course qui choisissent les participants et qu'ils ne sont pas pris par ordre d'arrivée des inscriptions.

3. Tous les ans envoyer le programme à une date fixe, comme par exemple deux semaines avant l'AG.

Décision : Au vote cette proposition est acceptée par 43 voix étant entendu que le programme sera envoyé à **une date et heure fixe**.



De Jean Micol

4. En guise de reconnaissance pour leur démarche bénévole offrir aux Chefs de Course actifs un abonnement à SuisseMobile Plus leur permettant de tracer l'itinéraire de la course prévue.

La position du comité est de refuser cette proposition dans la mesure où de tels frais sont inclus dans ceux de préparations, partiellement remboursés par l'encaissement des Fr 2.-.

De plus, 40 chefs de course à Fr 35.-, soit Fr 1'400.- obéiraient le budget de manière significative alors que financièrement l'idée est plutôt d'aider les chefs de course qui ont des frais réels pour la reconnaissance d'une course de plusieurs jours.

Il est confirmé à N. Xanthopoulos que toute souscription nouvelle à SuisseMobile offre la gratuité jusqu'à la fin de l'année.

J.-M. Suter déclare très bien s'en sortir avec le portail (gratuit) des courses du CAS.

R. Restori estime que SwissTopo (gratuit) est plus complet que SuisseMobile.

F. Gindroz abonde dans le sens de J. Micol d'utiliser SuisseMobile, mais est contre une participation de la caisse qui présente trop de tracasseries administratives.

Décision : Au vote cette proposition n'obtient pas la majorité qualifiée, elle est donc refusée. (Une voix pour).

5. Afin que chacun puisse voir quel est l'itinéraire prévu, inclure systématiquement un lien sur SuisseMobile dans le descriptif de la course envoyé quelques jours avant. Mise en œuvre début 2024

La position du comité est de refuser cette proposition, car tout le monde n'utilise pas SuisseMobile et les informations données par les chefs de course sont parfois plus claires pour les non-initiés.

J. Micol propose de compléter son texte en mettant « ... il est **recommandé** d'inclure systématiquement un lien sur SuisseMobile et **swisstopo...** ». Il précise que sa démarche vise surtout à permettre aux participants de se faire une meilleure idée de la course prévue.

R. Restori ne souhaite pas donner le tracé de ses courses et J.-M. Suter ne veut pas que cela soit une obligation.

Décision : Au vote cette proposition n'obtient pas la majorité qualifiée (32 pour), elle est donc refusée.



6. Afin que chacun puisse voir dès la publication du programme annuel, quels sont les itinéraires envisagés, inclure systématiquement un lien sur SuisseMobile dans l'intitulé de chaque course.

Mise en œuvre début 2025

Le comité propose de refuser cette proposition qui implique de mettre un lien dans le programme annuel des courses et pourrait devenir payante.

J. Micol signale que les Jeudistes le font sans problème.

Mais, compte tenu du fait que sa proposition précédente (n° 5) a été refusée il retire celle-ci. (N° 6).

7. Selon le programme des courses 2024, il y a quelques 34 courses en TP, 23 mixtes TP-Voiture, 49 avec voiture. Nos glaciers disparaissent.

3 options sont proposées et à approuver ou invalider individuellement :

a) faisons des efforts en 2024 afin que pour une bonne partie des courses prévues en voitures, il y ait une alternative réalisable en TP (mixte)

b) faisons en sorte qu'en 2025 il y ait plus de courses en TP qu'en voiture.

c) mettons en place une incitation (à définir par le comité) récompensant les CdC qui accroissent, par rapport à l'année précédente, le nombre de courses qu'ils/elles proposent en TP.

Le comité propose de refuser les 3 options des efforts étant fait depuis des années. La statistique interne montre qu'en 2023 48 % des courses se font en TP et cette proportion va en augmentant (22 % en 2022, 50 % en 2024). Il est inutile que l'assemblée donne un mandat impératif au comité qui travaille déjà pour limiter l'impact environnemental.

J. Micol se déclare atterré de voir combien le comité n'est pas favorable à une démarche incitative visant à augmenter les courses en TP.

J. Martin estime qu'une marge de manœuvre existe pour privilégier les TP.

C. Genoud pense que si une course ne peut se faire qu'en voiture il convient d'y renoncer.



Décision sur les 3 options de la proposition :

- a) Acceptée
- b) Retirée
- c) Refusée.

Donc, vote final sur le point 7a

Décision : Au vote ce point est accepté à la majorité qualifiée (44 pour)

8. Il est proposé que le Règlement des Mercredistes soit publié sur le site de la section, ainsi que les PV des AG dans les 30 jours après l'événement.

Le comité accepte de publier le Règlement des Mercredistes sur le site et enverra le PV aux membres.

Finalement ce point devient sans objet, car J. Micol retire sa proposition.

10. Divers

10.1 Rappel sur l'utilisation du fichier des Mercredistes

A la question de savoir comment ce fichier peut être utilisé il est répondu qu'il est réservé pour les besoins du club alpin à l'exclusion de besoins privés.

10.2 Versement des Fr 2.-

Claudine Balsiger attire l'attention sur le fait qu'à partir du 1^{er} janvier 2024 les montants devront être versés uniquement sur le compte postal au moyen du QR-code figurant sur le formulaire « Rapport de course 2024 », puisque le compte au Crédit suisse sera annulé.

10.3 Quelques statistiques sur les Mercredistes

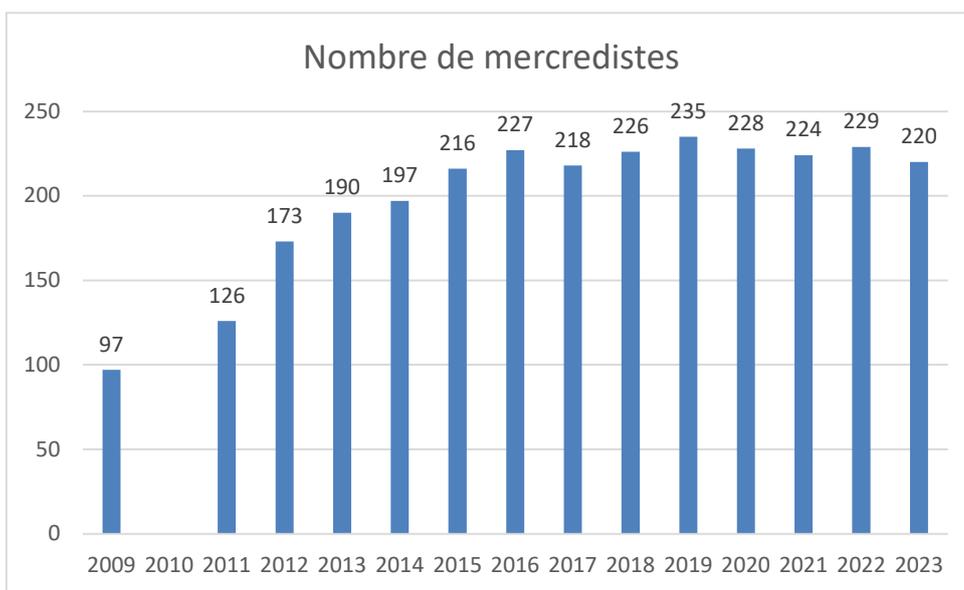
W. Baehler donne connaissance de quelques statistiques concernant les mercredistes.

Groupe des Mercredistes



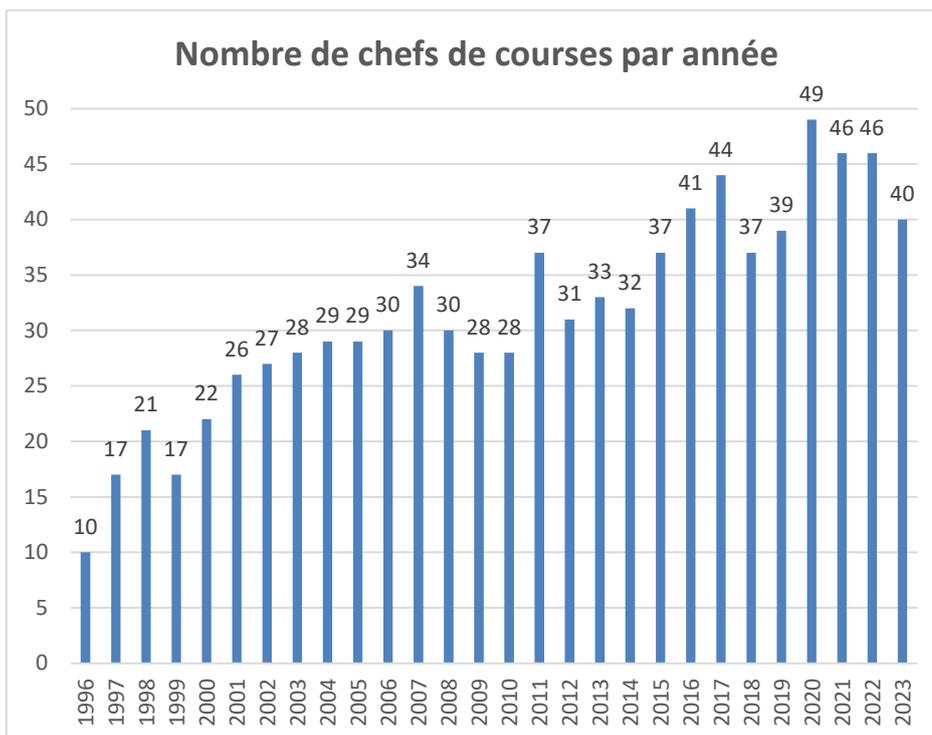
Effectif

L'effectif des Mercredistes est stable avec 220 inscrits au fichier.



Chefs de courses

Le nombre d'organisateur de randonnées est stable depuis quelques années et se monte à une quarantaine.



Groupe des Mercredistes

Section des Diablerets

Club Alpin Suisse CAS

Club Alpino Svizzero

Schweizer Alpen-Club

Club Alpin Svizzer



Les mercredistes les plus assidus

1	DUBAS	Françoise	25 courses
2	CURCHOD	Pierre	19 courses
3	BAEHLER	William	22 courses

Les chefs de courses les plus actifs pour les courses d'un jour

1	XANTHOPOULOS	Nicolas	10 courses
2	CHAPPUIS	Jacques	7 courses
2	MICOL	Jean	7 courses
3	CURCHOD	Pierre	6 courses
3	LANG	Fred	6 courses

Les chefs de courses ayant organisé des camps

Chef de camp		Lieu	Durée
MARQUIS	Isabelle	Bever	8 jours
MICOL	Jean	Formazza et Bedretto	5 jours
JUILLERAT	Pierre	San Bernardino	8 jours
GUINDANI	Silvio	Prarayer	4 jours
HELFER	Paul	Monte Leone	3 jours
BALSIGER	Claudine	Evolène	3 jours

Déplacements en voiture

Nombre de km * pers	98704 km
Nombre de km * vhc	27078 km

10.4 Discussion générale

G. Chessex remercie l'ensemble du comité pour le travail effectué tout au long de l'année.

La parole n'étant plus demandée le Président lève la séance à 11h53

Le secrétaire :

M. Fardel

Lausanne, le 9 décembre 2023